

Maison des Taxis du Rhône

Chers(s) ami(es),

L'année 2021 a malheureusement encore été riche en tracasseries et attaques de notre profession. Si notre organisation, la MTR **UNT69** et l'Union Nationale des Taxis à laquelle elle est affiliée, ont su réagir à tous ces problèmes, vous comprendrez, chers collègues, que toutes ces démarches juridiques et autres qui sont indispensables nous coûtent très chères.

Aussi à l'approche du renouvellement des cotisations pour 2022, je ne saurais trop vous rappeler la nécessité d'adhérer à une organisation professionnelle comme la nôtre.

Je vous engage donc dès à présent à renouveler vos cotisations 2022 et de faire comprendre aux collègues qui ne seraient pas encore adhérents ou qui ont oublié de payer pour les années précédentes qu'il est impératif que nous soyons le plus grand nombre possible pour faire aboutir nos revendications.

Ne vous y trompez pas c'est bien grâce aux organisations professionnelles
Que vous avez pu passer le cap de ses deux années de galère avec la Covid

Si nous n'avions pas été là et de plus avec la connaissance d'un ministre issu de l'UNT

Vous n'auriez rien obtenu pas plus que les artisans en général

Je ne peux donc que vous demandez instamment de rejoindre notre organisation pour être encore plus Fort

Pour ceux qui font du Tiers Payant n'oubliez pas que la convention arrivera à échéance début 2024

Négociation fin 2023

Pus vous serez

nombreux à adhérer à la MTR plus notre point de vue sera écouté

Il est impératif de nous rejoindre pour avoir un poids maximum et espéré être entendu

47 Centimes d'euro par jour

C'est le prix de votre cotisation pour l'organisation la plus représentative

Au niveau Départemental à travers l'UNT.

MTR Infos



Maison des Taxis du Rhône

Les Avantages :

- Une convention de partenariat avec la Mutuelle D'assurance MFA
- Qui donne droit aux adhérents de la MTR Syndicat à une réduction de 5% sur tous leurs contrats
- Nous avons également une convention avec La Banque Populaire et la SOCAMA mettant à disposition des repreneurs d'entreprises artisanales de taxis adhérents à la MTR et ayant un apport de 20 % une offre privilégiée :
 - Pour les Licences un financement - Durée 2 à 9 ans Montant maxi 120 000 €
 - Pour les Véhicules un financement - Durée 2 à 5 ans Montant : 100 % du prix HT, maximum 45 000 €Le taux du barème équipements de la BP assortie d'une réduction de - 0,20 %. Les frais de dossiers seront limités à 150 €.



BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS



- Carnet factures 2.50€ au lieu de 7€
- Mise à disposition de véhicules relais à tarif préférentiel (50€ HT jour et 300 km pour les adhérents, 80€ HT pour les non adhérents et 200km jour)
- Formalités (compromis de vente et acte de vente) gratuit pour ceux qui ont deux ans consécutifs de cotisation
- Contrat de location (pour adhérents 150€HT, 300HT non adhérents)
- Accords avec centre gestion 
DES TARIFS ATTRACTIFS Comptabilité pour 1 ADS une seule banque moins de 1000 HT l'année si adhérent
- **Application CAREE** combinant un logiciel planning, un logiciel télétransmission taxi, une solution de facturation et d'échange de courses 20€ HT adhérent au lieu de 30€ HT mensuel



Et bien sûr tous les avantages liés à votre rattachement à l'UNT



Il est impératif de nous rejoindre pour avoir un poids maximum et espérer être entendu

47 Centimes d'euros par jour

C'est le prix de votre cotisation pour l'organisation la plus représentative
Au niveau Départemental et National à travers l'UNT.
Plus nous serons nombreux plus notre voix sera écoutée

En payant **175 € HT** (210€ TTC) vous pouvez

Gagner plus de 1000€ démonstration dans le tableau ci-dessous

La profession compte sur vous, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année malgré les circonstances actuelles.

Cordialement

Jean Paul Durand

Président de la MTR /Vice-Président UNT /Président de la C.N.A.M.S 69 et AURA/Vice-Président U2P AURA



Maison des Taxis du Rhône

Comparatif Adhérent et Non Adhérent

Ces chiffres sont purement indicatif et non contractuels

	Adhérent			Non Adhérent			Solde
Cotisation	210,00€ TTC	1	210,00 €				
Syndicat	175,00€ HT	1	175,00 €			0,00 €	59,50 €
declaration d'impots	crédit d'impôt	1	115,50 €				
Carnet facturette	2,50€ TTC			7,0€ TTC			
2 Carnets	2,08€ HT	2	4,16 €	5,83€ HT	2	11,66 €	7,50 €
véhicules relais	60,00 € TTC			96,00 € TTC			
5jours	50,00€ HT	5	250,00 €	80,00€ HT	5	400,00 €	150,00 €
							Plus 100Km
acte de vente	0 €		0,00 €	2x175€		350,00 €	350,00 €
Frais Emprunt BP	150 €	1	150,00 €	300	1	300,00 €	150,00 €
Taux -0,2%							
Contrat de location			150,00 €			250,00 €	100,00 €
centre gestion	Annuel		980,00 €			1 300,00 €	320,00 €
pour une voiture							
Application CAREE	15€/mois	12	180,00 €	29,9€ moi	12	358,80 €	178,80 €
A l'année	Premiers deux mois Gratuit						
Stage Permis Points		1	-190,00 €			0,00 €	190,00 €
Assurance MFA	5%						
Voiture Taxi	sur tous les contrat		1 235,00 €			1 300,00 €	
Voiture Madame			665,00 €			700,00 €	107,50 €
Maison			142,50 €			150,00 €	

Vous Gagnez >> **1 613,30 €**

Ius tous les avantages UNT Complémentaire/Aide Juridique/Etc,,,



LA MTR EST UNE ORGANISATION STRUCTURÉE
 AU SERVICE DES PROFESSIONNELS TAXIS
 23 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
 69007 LYON
 ☎ : 04 72 72 03 03



REJOIGNEZ-NOUS

Cotisation :

210€ TTC

Possibilité de payer en 4 fois (soit 52,50€ x4)
Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

NOM : PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

..... Mail

Port : / / / / Taxi N° Ville de :

Artisan Nombre de licence dont vous êtes propriétaire :

Nombre de Salaries



**Payement par chèque ou par virement bancaire ne pas oublier de mettre le
 nom pour un virement bancaire très important
 Retourner le bulletin par mail (m.t.r@wanadoo.fr)**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

LA MAISON DES TAXIS DU RHONE

Domiciliation
 SG LYON OUEST PME (01200)
 74 AV TONY GARNIER
 69007 LYON

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01200	00037273121	94

IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 7312 194
 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP